

Fiche de Sécurité et de Santé

Kemet

01. Identification de la Substance/Préparation et de la Société

Nom du produit	: <u>Pâte à roder, Macolaep (soluble dans l'huile)</u>
Utilisations identifiées pertinentes De la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	: Concentré abrasif/de rodage universel pour les opérations de rodage mécaniques et manuelles
Fournisseur	: Kemet Europe B.V. Oude Moerstraatsebaan 110 NL-4614 RS Bergen op Zoom Tél. +00 31 164 271729 Fax +00 31 164 243603 info@kemet-europe.com www.kemet-europe.com
Centre anti-poison, Belgique	: +32 (0)70 245 245
France	: +33 (0) 1 45 42 59 59

02. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement (CE) no. 1272/2008

N'est pas une substance dangereux conformément au règlement (CE) no. 1272/2008

2.2. Eléments d'étiquetage :

Mentions de danger : Aucuns

2.3. Autres dangers

- Ne laissez pas le produit pénétrer dans l'environnement de manière incontrôlable
 - Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB du Règlement REACH, annexe XIII
 - Le produit ne contient pas de substances SVHC classées >0.1% conformément au Règlement (CE) no. 1907/2006 § 59 (REACH)
 - Conformément au Règlement 1907/2006 art. 31 aucune fiche de sécurité et de santé n'est requise pour ce produit
- Le produit ne doit pas pénétrer dans les organismes humains.

03. Composition/Informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélange de pâtes d'hydrocarbures principalement saturés

04. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : En cas de symptômes par inhalation de fumée, de brouillard ou de vapeurs de produit : emmener la victime dans un endroit calme et bien ventilé si cela est sécuritaire. Consulter un médecin en cas de problèmes respiratoires persistants. Si la personne est inconsciente en n'a pas de respiration : s'assurer que la respiration n'est pas obstruée et que le personnel qualifié applique la respiration artificielle. Appliquer un massage cardiaque et consulter un médecin. Si la personne est inconsciente mais respire elle-même, étendre dans une position latérale stable. Peut-être donner de l'oxygène. L'inhalation est – basé sur la basse pression de vapeur de la substance à une température ambiante - peu probable.

Symptômes:

Non attendu à une température ambiante.

Inhalation de fumée à haute température ou de brouillard d'huile peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Après contact avec la peau, en cas de brûlures

: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés et retirer soigneusement. En cas d'irritations, gonflement ou rougeur ou s'ils persistent, consulter un médecin. Ne pas refroidir les brûlures avec de la glace. Retirez soigneusement les vêtements non collants. N'essayez pas de retirer les vêtements collés à la peau brûlée, mais coupez les vêtements autour. Refroidir la brûlure en cas de brûlures légères. Refroidir la brûlure pendant au moins 5 minutes ou plus – jusqu'à la douleur disparaisse - avec de l'eau froide courante. Évitez l'hypothermie du corps. Consulter toujours un médecin en cas de brûlures importantes. Ne pas laver la zone affectée de la peau avec du savon et de l'eau. Peut provoquer des brûlures au contact du produit, à des températures élevées.

Symptômes :

Une peau sèche, irritation en cas d'une exposition répétée ou prolongée.

Après contact avec les yeux

: En cas d'éclaboussures dans les yeux, refroidir immédiatement sous l'eau froide courante pendant 5 minutes pour dissiper la chaleur. Faire examiner et traiter immédiatement la personne par un spécialiste.

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont portées et faciles à retirer. Continuer à rincer.

Symptômes :

Peut provoquer des brûlures au contact du produit, à des températures élevées

Après ingestion

: Ne mettez rien dans la bouche d'une personne inconsciente.

Symptômes :

Aucun ou peu de symptômes attendus. Des nausées et des Diarrhées peuvent survenir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Instructions pour le médecin

: Vérifier la respiration et le pouls. Le traitement sera généralement Symptomatique pour atténuer les conséquences.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement (CE) no. 1272/2008

N'est pas une substance dangereuse conformément au règlement (CE) no. 1272/2008

5.2. Éléments d'étiquetage :

Mentions de danger : Aucuns

5.3. Autres dangers

- Ne laissez pas le produit pénétrer dans l'environnement de manière incontrôlable
- Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB du Règlement REACH, annexe XIII
- Le produit ne contient pas de substances SVHC classées >0.1% conformément au Règlement (CE) no. 1907/2006 § 59 (REACH)
- Conformément au Règlement 1907/2006 art. 31 aucune fiche de sécurité et de santé n'est requise pour ce produit

5.4. Moyens d'extinction appropriés : Mousse (seul le personnel formé), brouillard d'eau (seul le personnel formé), poudre, dioxyde de carbone, autres gaz inertes (conformément à la réglementation), sable ou terre

Moyens d'extinction inappropriés : Ne dirigez pas le jet d'eau directement sur le produit en feu ; cela peut entraîner des éclaboussures qui peuvent propager le feu. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau doit être évitée car l'eau détruit la mousse.

5.5. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Une combustion incomplète entraîne probablement un mélange complexe de particules solides et liquides, des gaz contenant du monoxyde de carbone dans l'air, de composé organiques et inorganiques inconnus.

5.6. Conseils aux pompiers : Equipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie. En cas d'incendie majeur ou dans une zone fermée ou mal ventilée, porter des vêtements de protection résistant au feu ainsi qu'un appareil respiratoire autonome avec masque facial et air comprimé.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

De petites quantités de produit renversé

: Les vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement ajustés.

De grandes quantités de produits renversés

: Une protection totale du corps doit être portée, résistante aux produits chimiques et fabriquée dans un matériau résistant à la chaleur.

Les gants en PVA ne sont pas étanches et ne conviennent donc pas pour une utilisation d'urgence. Gants de travail (de préférence gantelets) avec une résistance chimique appropriée.

Casque de sécurité, chaussures ou bottes de sécurité antistatiques et antidérapantes, résistantes à la chaleur si nécessaire.

Lunettes de sécurité et/ou protection du visage si des éclaboussures ou un contact avec les yeux est possible ou prévu.

Si la situation est difficile à estimer ou si une carence en oxygène est possible, seuls des respirateurs autonomes doivent être utilisés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Produit sous forme fondue : Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux et rivières.

Produit solidifié : Peut drainer et obstruer les écoulements et les drainages.

6.3. Méthode et matériel de confinement et de nettoyage

Les matières qui pénètrent dans l'eau se refroidissent et se solidifient rapidement.

Le produit collecté et autres matériaux contaminés au profit de réutilisation ou d'une utilisation sûre doivent être transférés dans des conteneurs appropriés.

Contenir le produit avec des barrières flottantes ou d'autres matériaux.

Ramasser le produit avec un balayage ou tout autre moyen mécanique approprié.

Ne s'applique pas pour les petites quantités de produit renversé :

La possibilité de toute mesure doit, si possible, toujours être évaluée et recommandée par un spécialiste qualifié et une personne qualifiée qui est responsable des situations d'urgence.

Ramasser le produit solidifié par des moyens appropriés tels qu'une pelle ou une spatule.

Recueillir le produit récupéré et d'autres matériaux dans un récipient approprié ou un récipient pour une réutilisation ou élimination sûre.

07. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Instructions pour manipulation sûre:

Assurez-vous que toutes les réglementations pertinentes concernant l'espace pour la manipulation et le stockage des produits d'allumage sont respectées.

Éviter le contact avec les produits chauds.

Éviter la libération dans l'environnement

Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de produits chauds pour éviter les brûlures (de la peau).

Éviter de respirer la fumée, la poussière et les vapeurs.

Évitez les éclaboussures lors de la manipulation de grandes quantités de produits chauds et liquides.

Soyez conscient du risque de glisser si le produit est renversé ou fuit.

Si nécessaire, portez un équipement de protection individuelle approprié. Vous trouverez plus d'informations sur la protection dans la rubrique 8.

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Recommandation de sécurité incendie:

Tenir éloigné des sources d'inflammation – ne pas fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Exigences d'espace de stockage et de conteneurs :

Le produit est déjà livré dans un contenant rempli ; uniquement stocker dans le support d'origine ou dans un emballage alternatif approprié.

La disposition de l'espace de stockage, les appareils/systèmes et les procédures de fonctionnement doivent être conformes à la législation européenne, nationale et locale.

Protéger l'écoulement des matières déversées et éviter la pénétration de matières en fusion parce que cela peut conduire à l'obstruction par refroidissement.

Fluides : Les matériaux recommandés pour l'emballage ou l'intérieur du récipient sont les aciers doux et les aciers de qualité. Garder le récipient fermé.

Recommandation en raison d'incompatibilités

Tenir à l'écart des agents oxydants.

Informations supplémentaires concernant les exigences de stockage

ATTENTION: les récipients vides peuvent également contenir des résidus du produit.

Classe d'incendie B

Classe de stockage selon TRGS 510

11 (les matières solides inflammables ne relevant pas de LGK susmentionnée (classe de roulement))

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Applications identifiées pertinentes : recommandation :

Veiller à ce que les mesures de l'entreprise convenues soient mises en œuvre.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit.

Il ne doit pas être permis que des matières contaminées restent sur le lieu de travail et ne peut jamais être placé dans les poches de pantalon ou les poches de poitrine.

Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

Bien se laver les mains après utilisation.

Changer les vêtements de travail contaminés à la fin du service de travail.

08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle / Contrôles de l'exposition :

DNEL, employée

- effets systématiques par inhalation, à long terme : 2,7 mg/m³/8h (aérosol)

- effets systématiques cutanés, à long terme : 5,8 mg/kg/8h

Recommandation valeur limite sur le lieu de travail : 2 mg/m³

Type de valeur de limite/ Pays d'origine : TLV (USA)

Les procédures de contrôle doivent être choisies conformément aux instructions des autorités nationales ou des conventions collectives.

Si de tels éléments ne sont pas présents, l'exposition directe à la fumée / poussière peut être évaluée par un échantillonnage actif de l'air dans la zone respiratoire. (par exemple la méthode NIOSH 5042, UK HSE MDHS 14/3).

Les comparaisons ne doivent être faites qu'entre les données obtenues par le même processus.

8.2. Contrôle de l'exposition

Dispositifs de commande appropriés

Le matériau utilisé à des températures élevées peut, par contact avec du matériau fondu, provoquer des brûlures.

Les cires peuvent dégager des vapeurs irritantes / inflammables lorsqu'elles sont presque à leur point d'ébullition, bien qu'il soit peu probable qu'ils présentent un risque pour la santé important. Pour éviter l'irritation des voies respiratoires, l'exposition par inhalation doit être aussi faible que possible être tenue par une exécution pratique correcte des travaux et en assurant une bonne ventilation dans le lieu de travail.

Les températures doivent être maintenues aussi basses que possible pendant le stockage et la manipulation pour minimiser le développement de fumée.

Minimisez l'exposition à la fumée. Si des produits chauds sont utilisés dans des espaces fermés, des précautions doivent être prises pour assurer une ventilation locale efficace. N'entrez que dans des réservoirs de stockage vides après la mesure de l'oxygène disponible.

Mesures de protection et d'hygiène:

Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Porter des vêtements de protection, des gants et des lunettes de sécurité appropriés pendant le travail.

Évitez le contact avec des produits chauds.

Appliquez des produits de soins de la peau après le travail.

Ne portez pas de chiffons de nettoyage contaminés par le produit dans les poches de pantalon.

Ne pas manger, boire, fumer ou renifler sur le lieu de travail.

Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

L'utilisation d'équipements de protection individuelle doit être selon l'hygiène du travail habituelle.

Protection des yeux et du visage

Produit chaud / fondu:

En cas de risque d'éclaboussures, une protection intégrale du visage et des lunettes de sécurité doivent être portées.

Manipulation du produit à température ambiante (poussières): lunettes de sécurité.

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants de protection lors de la manipulation du produit.

Matériau approprié: NBR (caoutchouc nitrile), CR (polychloroprène), FKM (caoutchouc fluoré)

No index: 5-6, catégorie 2 (EN 388).

Protection du corps

Produit à température ambiante: (poussière), salopette à manches longues, bottes de travail

L'ensemble doit être changé après le travail et si nécessaire, nettoyé pour éviter le transfert du produit sur les vêtements ou sous-vêtements.

09. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Etat physique	: Pâte, solide
Couleur	: Foncé/anthracite
Odeur	: Aucune

Méthode de teste :

Valeur pH	: Non déterminé
-----------	-----------------

Changement d'état :

Point de fusion	: Aucune information disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Aucune information disponible
Température de sublimation	: Aucune information disponible
Point d'adoucissement	: aucune information disponible
Point de solidification	: Aucune information disponible
Point de congélation	: Aucune information disponible
Point d'éclair	: > 150°C DIN ISO 2592

Inflammabilité

Solide	: Ne s'applique pas
Gaz	: Ne s'applique pas

Risque d'explosion

Le produit n'est pas explosif.	
Limite d'explosion, inférieure	: Aucune information disponible
supérieure	: Aucune information disponible
Température d'inflammation	: Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation

Solide	: Aucune information disponible
Gaz	: Aucune information disponible
Température de décomposition	: Non déterminé

Propriétés oxydantes

Pression de vapeur (à 20°C)	: < 0.1 hPa
Densité (à 80°C)	: Non déterminé DIN 51757
Solubilité dans l'eau	: Pratiquement insoluble
Solubilité dans autres solvants	: Non déterminé

Coefficient de partage	: 2 – 6
Viscosité dynamique	: Aucune information disponible
cinématique	: 4-20 mm ² /s à 100°C DIN 51562
Temps d'écoulement	: Aucune information disponible
Densité de vapeur	: Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation	: Aucune information disponible
Solvant, test	: Aucune information disponible
Teneur en solvants	: Aucune information disponible

10. Stabilité et Réactivité

10.1. **Réactivité** : Aucune information disponible

10.2. **Stabilité chimique** : Aucune information disponible

10.3. **Possibilité de réactions dangereuses** : Aucune information disponible

10.4. **Conditions à éviter**

Chauffage excessif du produit pendant la manipulation ou le stockage - supérieur à la valeur de température maximale recommandée - peut entraîner une dégradation des substances et la formation de vapeurs et de fumées irritantes.

Effet cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité / génotoxicité in vitro:

- Ligne directrice 471 de l'OCDE (Bacterial Reverse Mutation Assay)
- Ligne directrice 476 de l'OCDE (in vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
- Ligne directrice 473 de l'OCDE (in vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)

Résultat: négatif

Référence littéraire: fichier ECHA

Toxicité pour la reproduction:

- Ligne directrice 421 de l'OCDE (Reproduction/Development Toxicity Screening Test)

NOAEL:> = 1000 mg/kg bw/d (bw/d = body weight administered per day)

Référence littéraire: fichier ECHA

Effets CMR (cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction)

- Ligne directrice 451 de l'OCDE (Carcinogenicity Studies)

NOAEL: 5000 mg/kg bw/d (par voie orale) (bw/d = body weight administered per day)

Référence littéraire: fichier ECHA

Toxicité spécifiques pour certains organes cibles - exposition unique

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité cutanée subaiguë:

Méthode: OCDE 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity)

Temps d'exposition: 28j

Type: lapin

NOAEL:> 1000 mg/kg bw/d (bw/d = body weight administered per day)

Référence littéraire: fichier ECHA

Toxicité cutanée subchronique:

Méthode: OCDE 411

Temps d'exposition: 90j

Espèce: rat

NOAEL:> 2000 mg / kg bw/d (= body weight administered per day)

Source: fichier ECHA

10.5. **Matières incompatibles**

Substances à éviter:

Le contact avec des agents oxydants puissants (peroxyde, chromates et similaires) peut entraîner un risque d'incendie.

Un mélange avec des nitrates ou d'autres agents oxydants puissants (par exemple le chlorate, perchlorate, oxygène liquide) peut former une masse explosive.

La sensibilité à la chaleur, au frottement et aux chocs ne peut pas être déterminée à l'avance.

10.6. **Produits de décomposition dangereux**

Une combustion (incomplète) génère probablement du monoxyde de carbone, du soufre et de l'oxyde d'azote ainsi que des composés organiques supplémentaires non établis avec les mêmes éléments.

Dans des circonstances normales et à une température ambiante, il n'y a pas de produits de décomposition dangereux à prévoir.

10.7. **Plus d'informations**

Cette substance est stable dans toutes les conditions habituelles à température ambiante et, si elle est rejetée dans l'environnement.

11. Informations toxicologiques

11.1 **Information sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité aiguë (oral) : LD 50 > 2000 mg/kg (espèce : rat, source : ECHA)

Irritation et effet corrosif

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effet secondaire corrosif / irritant – peau : non irritant (lapin, méthode: OCDE 404)

Lésions oculaires / irritation oculaire : non irritant (lapin, méthode: OCDE 405)

Effets de sensibilisation

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation cutanée : non sensibilisant (cobaye, méthode: OCDE 406)

Risque d'aspiration

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Autres informations de test:

La substance est classée comme non dangereuse au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas éco-toxique.

Toxicité aiguë (à court terme) pour les poissons:

Durée du test 96 heures

Pimephales promelas (grosses tasses)

LL50 > 100 mg / l (Source: ECHA)

Toxicité aiguë (à court terme) pour les crustacés:

Durée du test: 48 heures

Espèce: Daphnia magna (plus grande puce d'eau)

EL50 > 10000 mg / l (Source: ECHA)

Toxicité aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries:

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata

NOAEL: >= 100 mg / l (source: ECHA)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les critères de l'OCDE, cependant, avec un potentiel intrinsèquement biodégradable.

Méthode: OCDE 301 F: 31% (28 j)

12.3. Bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB du règlement REACH, annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Recommandation supplémentaire

Ne laissez pas le produit pénétrer dans l'environnement de façon incontrôlable.

13. Considération relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :

Recommandation:

L'excédent de matériau (non utilisé) peut être récupéré, recyclé (selon les caractéristiques et la composition) ou éliminés en tant que déchets. Si possible (par exemple s'il n'y a pas de contamination pertinente), le retraitement de la substance utilisée est utile et recommandé.

Substances ou déchets pollués (non directement recyclables):

Peut être immédiatement éliminé ou offert à une entreprise de traitement des déchets autorisée.

Cette substance peut - sous réserve des autorisations nationales/régionales, des limites de pollution, des règles de sécurité et législation sur la qualité de l'air - être brûlé ou incinéré.

Ces codes servent, selon la composition originale du produit et en fonction des applications (prévisibles) prévues, uniquement à titre de proposition. L'utilisateur final est responsable de l'attribution des bons codes en fonction de l'application actuelle du matériau, des contaminants ou des changements.

Clé de déchets pour les emballages non nettoyés:

150106 Déchets d'emballage, chiffons de nettoyage, supports en feutre et à polir, emballages (y compris la collecte des déchets d'emballages municipaux); emballage mixte.

14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR / RID)

No ONU : ./.
Nom de chargement correct /
description du produit ONU : Produit non dangereux au sens ces réglementations

Transport par voies d'eau intérieures

No ONU : ./.
Description du produit ONU : Produit non dangereux au sens ces réglementations

Transport maritime

No ONU : ./.
Nom de chargement correct /
description du produit ONU : Produit non dangereux au sens ces réglementations

Transport aérien

No ONU : ./.
Nom de chargement correct /
description du produit ONU : Produit non dangereux au sens ces réglementations

Les emballages vides peuvent toujours contenir des résidus du produit. Les déchets et les conteneurs doivent être éliminés de manière sûre. N'utilisez pas les conteneurs vides non nettoyés pour les autres fins.

Recommandation générale

En l'absence de modifications importantes du matériau ou en l'absence de polluants, l'élimination de cette substance ne représente - comme excédant (non utilisé) ou comme matériel défectueux ou en d'autres termes...les déchets résultant de l'application prévisible – aucun danger particulier respectivement autres mesures d'exécution que celles de rubrique 7 ne sont pas nécessaires.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales
Störfallverordnung – Stö no. : non soumis au StörfallVO
de catalogue Gem. StörfallVO : -

Quantités qualifiées / valeurs seuils

Instruction technique air 1 : 5.2.5. Substances organiques, déclarés comme carbone total à
m > = 0,50 kg/h
Conc. 50 mg/m³

Partage : 100%
Classe de danger pour l'eau : non dangereux pour l'eau

Statu : Selon l'annexe 1 de VwVwS

No. d'identification selon le
catalogue des substances
dangereux pour l'eau : 1935

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

ADR : European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by Road.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
CAS : Chemical Abstracts Service
LC50 : Lethal Concentration, 50%
LD50 : Lethal dose, 50%

Autres informations:

Les données de cette fiche de sécurité et de santé sont basées sur notre connaissance actuelle du produit concerné (sur la date d'émission de cette info) et est donc donné de bonne foi. La fiche de sécurité et de santé est destiné à décrire le produit en ce qui concerne la manipulation, le transport, la manipulation et l'élimination en toute sécurité. Cette fiche de données de sécurité et de santé n'est pas conçue comme une description (technique) du propriétés du produit.

Les données de cette fiche de sécurité et de santé ne doivent pas être modifiées et/ou utilisées pour d'autres produits.

Si le produit est mélangé, composé ou soumis à un processus, les données mentionnées dans cette fiche de sécurité et de santé ne peuvent pas être utilisées pour le produit nouvellement créé.

Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur de connaître tous les réglementations applicables à ses activités. Après tout, il est le seul responsable pour prendre les précautions nécessaires lorsque le produit - qu'il connaît lui-même - est utilisé.

Les exigences réglementaires ne sont mentionnées que pour aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation d'un produit (dangereux).

Cette liste n'est pas exhaustive. L'utilisateur doit donc s'assurer qu'aucun d'autres réglementations nationales ou régionales s'appliquent à la possession et à l'utilisation de ce produit. Seul l'utilisateur en est responsable.

Cette fiche de sécurité et de santé a été élaborée avec le plus grand soin possible. Cependant, nous déclinons toute responsabilité pour les dommages de toute nature qui pourraient être causés par l'utilisation de ces données.